



## **Du 15 aout 1971 au 7 aout 2025, de la fin de Bretton-Woods au protectionnisme assumé, les Etats-Unis toujours maîtres du jeu économique mondial.**

*Il y a 54 ans, Nixon mettait fin à la convertibilité du dollar en or. Le 7 août 2025, un nouveau barème de droits de douane américain entre en vigueur. Dans les deux cas, les États-Unis imposent une rupture unilatérale des règles du jeu économique mondial, forçant l'Europe à réagir.*

### **La rupture unilatérale des règles économiques**

Même s'il est encore trop tôt pour juger de l'importance historique du 7 août 2025, il est clair que la politique commerciale mise en place par la nouvelle administration américaine représente un tournant majeur. Les règles qui ont fondé l'évolution du commerce mondial depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale sont rejetées et bafouées par les Américains eux-mêmes, ceux-là mêmes qui les ont mises en place, notamment via la création du GATT puis de l'OMC.

Certes, le processus de libéralisation des échanges dans un cadre multilatéral était bloqué depuis une dizaine d'années au moins, comme le montre l'état de coma profond dans lequel se trouve l'OMC, et ces règles se montraient incapables de traiter le problème systémique posé par la stratégie industrielle et commerciale de la Chine. Mais les mesures qui s'appliquent depuis le 7 août marquent une rupture profonde, dont les effets sont à ce jour difficiles à mesurer.

Les questions de commerce international sont désormais traitées par les États-Unis avec une brutalité inédite : il ne s'agit pas seulement d'extorquer des concessions majeures à leurs partenaires commerciaux, il faut aussi les humilier publiquement. Le président Trump a ainsi consenti à interrompre un court moment sa partie de golf écossaise pour imposer ses volontés à la présidente de la Commission européenne, l'accord étant conclu chez lui, à Turnberry, sans véritables discussions. Cette scène rappelle inévitablement l'épisode de la visite du président ukrainien à la Maison-Blanche, ou le défilé des affidés de Trump à Mar-a-Lago.

## **La faiblesse européenne et les déboires à venir**

Au-delà de cet aspect formel, les termes mêmes de l'accord entre les États-Unis et l'Union européenne sont profondément déséquilibrés, comme chacun a pu le relever. Les exhortations des autorités françaises à poursuivre la négociation sur certains produits, et à prendre des mesures dans le domaine des services, notamment numériques, n'y changeront rien : il est illusoire de penser que les États-Unis ne réagiraient pas avec violence à toute mesure susceptible de frapper les intérêts de leurs entreprises, les banques et les GAFAM en particulier. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, il est tout aussi évident que les États membres, dans la situation actuelle, resteront divisés et incapables d'adopter une posture de fermeté face aux États-Unis.

L'un des arguments principaux de la Commission européenne en défense de l'accord est celui de la stabilité et de la prévisibilité, des éléments effectivement très importants pour nos entreprises. Mais qui ne voit que Donald Trump peut changer d'avis à tout moment et revenir sur les termes de l'accord, dès lors que les intérêts américains lui sembleraient menacés ? Au-delà de la versatilité du président américain, l'accord lui-même lui donnera de multiples occasions de reprendre sa parole : beaucoup de points du volet commercial restent à préciser, et il est patent que les engagements pris en matière d'achat d'énergie et d'investissements des États-Unis seront très difficiles à tenir, échappant de toute manière à la compétence de la Commission européenne.

Cette négociation n'est donc en aucun cas un compromis entre les deux parties, qui auraient consenti des concessions réciproques, mais une tentative réussie de coercition. La faiblesse européenne dans cette affaire est criante, et nous expose probablement à d'autres déboires, tant vis-à-vis des États-Unis que de nos autres grands partenaires, la Chine en particulier.

## **Les défis à relever : la nécessité d'un renforcement de l'Union européenne**

Il reste maintenant à tirer les leçons de cette malheureuse affaire et à préparer l'avenir en tenant compte des réalités actuelles de l'économie mondiale. Paradoxalement, seul un renforcement de l'Union européenne est de nature à nous mettre en meilleure position face à la prochaine crise, quelle qu'en soit l'origine. Il est donc essentiel de mettre en œuvre les rapports Draghi et Letta pour améliorer la compétitivité européenne, qui reste la mère de toutes les batailles.

Sur le plan de la politique commerciale, il est essentiel de développer nos relations avec les autres pays et régions qui restent attachés à une certaine régulation multilatérale des échanges. On peut regretter à cet égard que l'Europe n'ait pas su établir un véritable dialogue avec le Japon, la Corée du Sud, le Canada, l'Australie, l'ASEAN ou le Mercosur, afin de définir une position commune face à l'unilatéralisme américain. Une occasion a été perdue ; il convient désormais de reprendre ces discussions afin de définir un nouvel ordre commercial entre partenaires partageant les mêmes valeurs.

## **L'appel historique de l'Europe : répondre à l'unilatéralisme**

Il est de la responsabilité historique des dirigeants européens de relever ces défis. Comme leurs prédécesseurs l'ont fait en réponse au séisme économique du 15 août 1971, ils doivent impérativement tirer les leçons de la situation actuelle, marquée par une nouvelle rupture unilatérale des règles du jeu par les États-Unis.

Si l'arrêt de la convertibilité dollar-or avait contraint les pays européens à inventer le « serpent monétaire européen » dès l'année suivante pour défendre leur souveraineté monétaire face aux changes flottants, la coercition commerciale du 7 août 2025 exige aujourd'hui une réaction d'une ampleur similaire pour notre souveraineté économique et réglementaire face au protectionnisme et à l'unilatéralisme imposés par Trump.

Faute de cette unité et de cette détermination, les semaines et les mois à venir risquent de confirmer une série de déceptions : la poursuite de l'humiliation publique et de l'extorsion de concessions majeures, une précarité des accords due à la versatilité présidentielle, des divisions internes accrues au sein de l'Union européenne, des pressions continues pour démanteler les règles européennes en matière de numérique et de climat, notamment la remise en cause du Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, ou encore une fragilité accrue vis-à-vis de la Chine.

L'urgence est d'agir avec la même audace et la même solidarité qui ont permis de bâtir les fondations de l'intégration monétaire européenne après le choc de 1971.